



Contexte

La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions stipule que l'accès à la culture pour tous les citoyens demeure un objectif national au même titre que l'accès au logement, à la formation ou à l'emploi.

Des actions sont menées par les associations culturelles et sociales, les collectivités territoriales et les services de l'État afin de rapprocher les personnes en situation d'exclusion culturelle des dispositifs de droit commun et de les sensibiliser aux pratiques artistiques.

L'enjeu est de garantir le droit fondamental que représente l'accès à l'art et à la culture, composante inhérente du principe de citoyenneté et de permettre à ces personnes de franchir les obstacles qui les isolent de la communauté sociale. Si les pratiques artistiques et culturelles peuvent aider à maintenir ou à retrouver du lien social, elles peuvent aussi contribuer à retrouver liberté, dignité, fierté et confiance en soi et représentent un vecteur majeur de progrès et de cohésion sociale, en particulier au sein de la cellule familiale.

Objectifs

Ce séminaire national s'inscrit dans le prolongement du rapport de l'Inspection générale de l'action sociale (IGAS) sur l'évaluation de l'application et de l'impact de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions sur la culture et l'illettrisme.

Il s'est construit avec les réseaux associatifs sociaux et caritatifs tels que la Fédération des centres sociaux, la Fondation Abbé Pierre, ATD Quart monde, le Secours populaire ou les Fédérations d'éducation populaire.

Il a pour objet de s'interroger sur les nouvelles expérimentations à mener sur les territoires afin que les publics en situation d'exclusion puissent bénéficier de propositions culturelles et artistiques plurielles et de qualité.

L'objectif est d'établir des préconisations afin de définir des principes d'action et une stratégie pour une politique culturelle pérenne en direction des personnes en situation de précarité.

Les personnes concernées par cet enjeu de solidarité culturelle seront au centre de nos débats par leur participation active. Il s'agira de remettre les habitants au cœur de l'action culturelle, de favoriser leur expression et d'envisager conjointement la manière de créer des liens avec les réseaux institutionnels et l'ensemble des acteurs de proximité du champ social et culturel.

On s'intéressera aussi au rôle prépondérant joué par les artistes en tant que créateur, passeur et vecteur de solidarité, à même d'appréhender et de formaliser les attentes et besoins de chacun.

Séminaire national pour une culture solidaire 11 & 12 mai 2009

Lundi 11 mai 2009

9 h00

Accueil des participants

9 h45 – 10h00

Ouverture

Martin Hirsch, Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté

10h00-12h30

Conférences en assemblée plénière

Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'évaluation de l'application et de l'impact de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions sur la culture et l'illettrisme – Constats et préconisations

Communication de **Cédric Puydebois**, Inspecteur général des affaires sociales

Qu'est-ce que cela veut dire être exclu ?

Communication de **Jean-Luc Outin**, Membre de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) et du Conseil Scientifique de l'Association d'Economie Sociale, Chercheur au CNRS.

Sens et enjeux d'une culture solidaire

Communication de **Chantal Lamarre**, Directrice de Culture Commune, Scène nationale du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Les nouveaux indicateurs de richesse

Communication de **Patrick Viveret**, philosophe, Président de l'Observatoire de la décision publique et auteur du rapport *Reconsidérer la Richesse*

12h30 – 14h30 : Déjeuner libre

14h30-17h

● Table ronde n°1 : Tous au cœur des projets : l'expression de toutes les cultures

Comment prend-t-on en compte les besoins et les attentes des publics ? Comment un projet social et culturel se conçoit-il ? Avec quels partenaires ? Comment faire en sorte que les personnes bénéficiaires soient actives dans l'élaboration d'un projet ?

Avec les réactions de **Claude Vazquez**, Maire de la Ville de Grigny, de **Stephane Ingouf**, Directeur de la Fédération des Centres sociaux de la Dordogne et de **Carlos Franqui**, Directeur de la MJC de Noisiel.

Table ronde animée par **Fabien Tuleu**, Directeur délégué de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)

● Table ronde n° 2 : Engagements et solidarités artistiques

Comment une démarche artistique induit-elle une solidarité active ? Quel est le projet de l'artiste ? Comment envisage-t-il sa responsabilité sociale ? La démarche qui motive son action ?

Avec les réactions de **Géraldine Benichou**, artiste et metteur en scène au Théâtre du Grabuge, de **Jean-Dominique Friand**, de **Frédéric Atlan**, artiste, de **Martine Derain**, Artiste plasticienne, de **Paul Emmanuel Odin**, Président de la compagnie collectifs d'artistes à Marseille et de **Catherine Foret**, sociologue.

Table ronde animée par **Fazette Bordage**, Chargée de mission "Nouveaux Territoires de l'Art" à l'Institut des Villes

Mardi 12 mai 2009

9h30 – 12h30

● Table ronde n°3 : Au quotidien de la rencontre du social et du culturel

Quelles passerelles développées entre les actions de lutte contre l'illettrisme et les actions culturelles ? Quels bénéfices cela induit-il pour les publics ? Comment ces projets sont-ils à même de renforcer les liens familiaux et intergénérationnels dans la perspective du « Vivre ensemble » ?

Avec les réactions de **Marie-Thérèse Geffroy**, Directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et de **Thierry Leger**, Responsable du Centre social le Lierre à Thionville.

Table ronde animée par **Denis Verdier Magneau**, Directeur du développement culturel au château de Versailles et Secrétaire national du secours populaire français

● Table ronde n°4 : Quelles démarches et quels dispositifs ?

Quels dispositifs multi-partenariaux sont proposés afin de rapprocher les publics des pratiques artistiques et culturelles ? Comment ont-ils été élaborés ? Selon quelles modalités ? Quels sont ceux qui mériteraient d'être mutualisés ? Comment sensibiliser et former les partenaires (professionnels de la culture et du champ social, bénévoles) ?

Avec les témoignages de **Carine Guilbert**, coordinatrice insertion-culture du Conseil général du Nord, de **Marc Villarubias**, Chef de la mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon, de **Mathias Kelche**, coordinateur de l'association *Tôt ou T'Art-Culture du Cœur Bas-Rhin* et de **Dominique Lahary**, Directeur de la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise.

Table ronde animée par **Nicole Maestracci**, Présidente de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

12h30 – 14h30 : Déjeuner libre

14h30-16h30

● L'évaluation des projets culturels

Communication de **Florence Castera**, Responsable du département culture, enfance, environnement de la Fondation de France

● Rapport général

► Discours de clôture

Guillaume Boudy, Secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication

Publics destinataires (280 places disponibles)

Professionnels du champ social et culturel
Collectivités territoriales
Fédérations de collectivités et d'associations
Institutions publiques
Services de l'État

Lieu du séminaire

Ministère de la Santé et des Sports
Salle Pierre Laroque
14, avenue Duquesne - 75007 Paris

Pour s'y rendre

Station Cambronne (Ligne 6 - Nation / Charles de Gaulle – Etoile)
Station École Militaire (Ligne 8 - Balard / Créteil préfecture)
Station Saint- François Xavier (Ligne 13 - Châtillon Montrouge / Asnières - Gennevilliers - St Denis)

Renseignements et inscription

Cultures, publics et territoires

Patrick Facchinetti – Délégué général

Tél : 01 40 38 33 97 - Courriel : patrick.facchinetti@free.fr

Inscription gratuite sur invitation

Dès le 15 avril, et l'ouverture de www.resonance-culture.fr, le site de **Cultures, publics et territoires**, les participants pourront notamment échanger sur le forum de discussion et enrichir la banque de projets.

En amont de chaque table ronde seront proposées des « pastilles culturelles » réalisées par différents porteurs de projet.

Lundi 21 Après-midi et mardi 22 matin, des films documentaires issus des ateliers conduits par des acteurs associatifs seront diffusés à deux reprises dans le Hall.

Une exposition, réalisée par ATD Quart monde, sera proposée dans le Hall d'accueil de la Salle Pierre Laroque.

Cultures, publics et territoires reçoit le soutien du ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, du ministère du Logement, du ministère de la Culture et de la Communication, du Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances pour l'organisation de ce séminaire.

Cultures, publics et territoires a réuni les personnalités suivantes afin d'élaborer le programme du séminaire, qu'elles en soient ici particulièrement remerciées.

Delphine Belet – ministère de la Justice (Direction de l'administration pénitentiaire)
Géraldine Bénichou - Théâtre du Grabuge
Huguette Bonomi – Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (FFMJC)
Fazette Bordage - Institut des villes
Patricia Brenner & Dominique Garet - Fédération des centres sociaux et sociaux culturel
Malika Chafi - Fondation Abbé Pierre
Nathalie Faure - ministère de la Justice (Direction de la protection judiciaire de la jeunesse)
Marine Groleau & Elise Pradelle - Agence nouvelle des solidarités actives
Nelly Lopez - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (CFMJC)
Anne de Margerie & Bella Berdugo - ATD Quart monde
René Phalippou - ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des médias et des industries culturelles)
Jean-Hugues Piettre & Lisbeth Berger – ministère de la Culture et de la Communication (Secrétariat général)
Martine Vincent - Association - Decider
Sylvie Zimmermann - ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville - ministère du Logement (Direction générale de l'action sociale).

